



Déclaration CTSD du mardi 30 novembre 2021

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Nous sommes ici réuni.e.s pour faire un bilan de la rentrée 2021. Nous n'avons que l'embaras du choix, tellement il y a à dire.

La rentrée s'est déroulée dans le contexte de pandémie que nous connaissons. Qui dit rentrée sous Covid dit nouveau protocole, nouvelles expérimentations, tout coûte que coûte afin que les écoles restent ouvertes, il faut bien que les parents travaillent. Le Morbihan a eu la « chance » d'expérimenter en avant-première la moulinette ARS, déjà surnommée « L'usine à gaz ARS ». La charge de travail supplémentaire pour organiser la moulinette incombe une fois de plus aux équipes enseignantes qui ont mieux à faire et qui ont beaucoup de difficultés à comprendre le protocole : Par exemple, pour fermer une classe on passe de 1 cas à 3. Les conditions de tests pour tracer les cas contacts paraissent plus que hasardeuses et ne prennent pas en compte les temps peri-scolaires.

Pour Sud éducation 56, pour faire face de manière durable à la crise sanitaire, la seule solution pérenne est de recruter massivement des personnels afin de faire baisser de manière durable le nombre d'élèves présent.e.s simultanément dans les classes, les écoles et les établissements.

Au contraire, les conditions de travail ne cessent de se dégrader. L'école inclusive telle qu'elle est organisée est une catastrophe :

Les AESH, payées en dessous du seuil de pauvreté, pallient le manque d'ambition et de moyens consacré à l'aide aux enfants en situation de handicap.

L'organisation sous PIAL est désormais généralisée et de nombreuses AESH souffrent d'être utilisées et déplacées comme des pions. Elles doivent parfois assurer leur service sur deux ou trois établissements du premier comme du second degré.

Malgré ces conditions déplorables, elles continuent d'assurer leur mission avec professionnalisme.

L'autre très bonne idée de notre ministre est de suspendre les psychologues scolaires non-vaccinées. Alors que l'aide aux élèves en difficultés est défailante.

Les psychologues non-vaccinées n'ont pas de prise en charge thérapeutique, ils n'ont pas plus de contact que les enseignants avec les élèves, mais ils et elles doivent se vacciner. Les psychologues de l'ASE ont eu une dérogation, il faut croire qu'on est plus bête à l'Education Nationale que dans d'autres ministères. Ces psychologues ne sont toujours pas remplacés, par contre une des psychologues scolaire du premier degré non-vaccinée exerce actuellement comme enseignante en art plastique dans plusieurs classes à 30 élèves.

Nous nous interrogeons aussi sur le problème des remplaçants qui met une pression importante sur les équipes et qui fait manquer des jours de classes aux élèves. Notre ressenti est que le non-remplacement des collègues absents du premier degré est de plus en plus régulier (et nous ne parlons pas du second degré). La direction académique nous répond en affichant des taux de remplacement proche de 99 %. Nous aurions besoin d'avoir la transparence sur le mode de calcul des remplaçants. Nous ne cessons de demander le nombre total de demi-journées d'absences et le nombre total de demi-journées non-remplacées.

L'école a besoin de moyens et pendant ce temps, le ministre ne dépense pas 75 millions alloués au budget de l'éducation nationale, cela s'ajoute (ou plutôt se retire) aux 200 millions de l'année précédente.

Avec cet argent il serait possible d'améliorer la formation continue des enseignants, de plus en plus nulle et non-avenue.

Rendre l'organisation du bilinguisme plus efficace avec du personnel formé et en nombre suffisant.

Garder le poste d'adjoint au collège Anita Conti. Comme prévu, la situation du collège s'est dégradé.

Nous devons finir par parler de la loi Rilhac.

Ce projet de loi veut rajouter une strate hiérarchique au sein des écoles avec la loi Rilhac. Ce que veulent les collègues ce sont des moyens pour assurer les tâches administratives, ainsi qu'un allègement de ces tâches.

La hiérarchisation des écoles n'est pas la solution et va entraîner des souffrances inévitables.

Nous avons actuellement sur la circonscription de Lorient centre une IEN qui pratique la maltraitance vis à vis de ses subalternes, cela même dans des réunions publiques. Cela dure depuis des années et rien ne change.

La hiérarchie n'est pas toujours bienveillante, si c'est peut-être gérable quand elle est loin, ce n'est plus le cas quand elle est présente au quotidien.

Si c'est ça les valeurs de la république, ce ne sont pas les nôtres. Nous n'y adhérons pas.